



WWF *for a living planet®*

**PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE ET A LA CONSERVATION
DES ECOSYSTEMES FORESTIERS DE LA RDC**

« Composante Luki »

**RAPPORT D'EVALUATION PARTICIPATIVE
DES MENACES, FORCES ET OPPORTUNITES
DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DE LUKI/MAYUMBE**



Février 2005

Table des matières

INTRODUCTION	3
2. METHODOLOGIE	4
3. PRINCIPALES MENACES	5
3.1. Villages illicites dans la zone de transition	5
3.2. Villages dans l'aire centrale, cas de Mbondo et Manzao.....	5
3.3. Sciages illégaux.....	5
3.4. Carbonisation	5
3.5. Braconnage.....	5
3.6. Métayage	5
3.7. Agriculture sur brûlis	5
3.8. Ex ayants droit	6
3.9. Salaires et conditions de vies à la station	6
4. TRAVAUX EN ATELIER	7
4.1. COMMISSION 1 : AGRICULTURE, FORET ET FONCIER	7
4.2.COMMISSION 2: FAUNE ET PRODUITS NON LIGNEUX.....	14
4.3.COMMISSION 3:POPULATION ET CONDITIONS DE VIE.....	21
ANNEXES.....	29
1. PARTICIPANTION.....	29
2. PROGRAMME ET HORAIRE DE TRAVAUX	30

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'appui à la gestion technique des ressources naturelles de la réserve de biosphère de Luki, spécialement dans l'activité visant à élaborer le plan d'aménagement simple de la réserve de Luki, il a été organisé à Boma, le 31 janvier 2005, dans la salle de formation du PDR, un atelier d'évaluation participative des menaces, opportunités, forces et faiblesses.

Cet atelier a regroupé les services publics et privés suivants : MAB, INERA, AGRIUMBE, Brigade de reboisement, Coordination urbaine de l'Environnement, inspections de l'environnement et les ONG locales.

Le présent rapport est élaboré pour restituer les travaux qui se sont déroulés lors de cet atelier.

En dehors de l'introduction, ce rapport comprend les points-ci après :

1. Méthodologie ;
2. Principales menaces ;
3. Méthodologie de travail ;
4. Travaux en atelier;
5. Annexes

2. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée comprenait trois étapes :

1. D'abord, pour chacune de menace, il a été demandé à chaque partie prenante, de présenter :
 - Problématique (à quel terme la menace s'observe, lieux, causes et conséquences, etc.)
 - Acteurs concernés (s'agit-il des agents, des exploitants, des villageois, des autorités, autres.)
 - Solutions antérieures (décrire les initiatives antérieures, les causes des échecs, etc.)
 - Solutions actuelles (description, ce qu'il faut faire pour la mettre en exécution, acteurs à impliquer, moyens à mobiliser, précautions à prendre)
2. Ensuite, donner les forces et opportunités de la réserve de Luki.
3. Enfin, les travaux en commission. A ce niveau, chaque commission a d'abord, fait la synthèse des menaces qu'elle a eu à traiter en fonction des avis exprimés par les parties prenantes ; ensuite, elle a proposé les résolutions spécifiques qui été débattues en plénière. Pour ce faire, elle s'est désignée un président et un secrétaire rapporteur.

3. PRINCIPALES MENACES

N.B. Les commentaires faits pour chaque menace n'ont été que partiels. Il appartenait à chaque commission de les enrichir en fonction de la connaissance de l'une ou de l'autre menace.

3.1. Villages illicites dans la zone de transition

Commentaires : Les villages illicites proviennent en partie des métayers et du manque de matérialisation des limites de la réserve. Les populations sont, non seulement à la recherche des terres à cultiver, mais aussi des ressources à exploiter.

Dans l'ensemble, on dénombre une dizaine de villages.

3.2. Villages dans l'aire centrale, cas de Mbondo et Manzao.

Commentaires : Les habitants de Mbondo sont issus du village Kizulu zansi du clan Mbenza. C'est suite à la croissance démographique, qu'ils sont rentrés s'installer dans la terre de leurs ancêtres. Par le passé, il y a eu des actions de déguerpissement mais qui n'ont pas portées de succès par manque de suivi.

S'agissant de Manzao, il s'agit des planteurs installés par l'environnement depuis 1972.

3.3. Sciages illégaux

Commentaires : C'est une activité qui appauvrit la réserve en terme d'essences de valeur. Selon les informations, 80 % des scieurs sont introduits par les ex ayants droits. Les 20 % sont constitués par les clandestins qui bénéficient parfois de l'appui de l'administration centrale et provinciale et aussi de la complicité des agents de l'Etat.

3.4. Carbonisation

Commentaires : Activité très lucrative pour les populations de certains villages. C'est aussi elle qui est à la base de la disparition des essences précieuses.

Souvent, l'agriculture sert de prétexte pour la carbonisation.

Plusieurs actions ont été prises pour limiter les dégâts, mais, par manque de suivi et d'une stratégie concertée entre acteurs, elles ne portent des résultats durables.

3.5. Braconnage

Commentaires : La chasse mercantile pratiquée depuis quelques années est à la base de la disparition de plusieurs espèces animales. Elle s'est fortement développée au point que le port d'arme à feu ainsi que la vente des gibiers se font au grand jour. Selon les informations, certains chasseurs qui disposeraient individuellement 300 pièges et plus.

3.6. Métayage

Commentaires : Il y a deux catégories de métayers dans la réserve. Celui de 40 ans avec l'INERA pour les activités de sylvo-bananière. Ce contrat date de 1964 pour les uns et 1980 pour les autres. L'autre catégorie, concerne les planteurs installés par l'environnement en 1979.

Depuis un temps, les anciens métayers s'approprient de ces terres. De ce fait, ils s'en donnent à la vente, au métayage et installent des villages illicites. Donc, ils se comportent en propriétaires.

3.7. Agriculture sur brûlis

Commentaires : C'est la cause principale de la destruction de la forêt. Elle sert de prétexte à la carbonisation et font ensemble un couple destructeur de la forêt.

De plus en plus, elle prend de l'ampleur et se fait de manière incontrôlée.

3.8. Ex ayants droit

Commentaires : Il s'agit des habitants des enclaves. Ils réclament la *rétrocession de leurs terres* pour l'exploitation surtout du bois. Ils introduisent les *seigneurs de long* qui font des *incursions* à l'intérieur de la réserve.

3.9. Salaires et conditions de vies à la station

Commentaires : Par le passé, le personnel de la station vivait avec le *salairé*. Actuellement, il vit du travail de la terre sous toutes ses formes. Cela explique en partie la *détérioration* des conditions de vie. Il faut ajouter à cela, le manque d'infrastructures de base.

4. TRAVAUX EN ATELIER

Les travaux en atelier se sont déroulés sur une journée. L'avant midi a été consacré aux travaux en commission et l'après midi aux résolutions en plénière.

Trois commissions ont été proposées et retenues :

- **Commission 1 : Agriculture et forêt:** Elle concerne les activités qui touchent à la terre et aux ressources forestières ligneuses, à savoir : La carbonisation, l'exploitation forestière illégale, l'agriculture sur brûlis.
- **Commission 2 : Faune et autres produits non ligneux :** Elle concerne les activités qui touchent aux ressources forestières non ligneuses, à savoir : La chasse et l'exploitation des produits forestiers non ligneux comme le Gnetum.
- **Commission 3 : Population, conditions de vie et conflits de compétence:** Elle concerne les activités qui touchent aux ressources humaines, à savoir : les villages illicites, les ayants droit, les métayers, les salaires et conditions de vie.

4.1. COMMISSION 1 : AGRICULTURE, FORET ET FONCIER

A. Composition

PRESIDENT : Mr TSAKALA
 SECRETAIRE-RAPPORTEUR : BOKEMBE
 MEMBRES : VUAVU, NGIMBI, TEMBO, DIULU, NZUZI

B. Menaces traitées

- 1°) Villages illicites dans la zone de transition
- 2°) Villages dans l'aire centrale, cas de MBONDO et MANZAO
- 3°) Sciages illégaux
- 4°) Carbonisation
- 5°) Agriculture sur brûlis
- 6°) Conflits de gestion entre services de l'Environnement

1. VILLAGES ILLICITES DANS LA ZONE DE TRANSITION

Problématique

Les entreprises n'étant plus fonctionnelles, les gens se tournent vers l'agriculture

⇒ en créant des villages illicites.

Des ex ayant-droits créent aussi des villages illicites ainsi que les métayers.

Les principaux lieux sont ± dix VILLAGES ILLICITES dont Madiadia, Monzi I, Monzi II, ...

Conséquences : augmentation des besoins de service en biens provenant de la Réserve.

En 1944 : Population villageoise Bas-Fleuve : 6.896 habitants

Centre extra coutumier

BOMA	:	3.981
LUKULA	:	182
Centre urbain BOMA :	104	
Entreprises du Bas-Fleuve	:	5.330 ≈ toute la population du Bas-Fleuve.

Acteurs concernés

- ♦ Les autorités politico-administratives n'appliquent pas la législation en matière des mouvements de population et la protection des propriétés privées.
- ♦ Laxisme de l'appareil judiciaire préférant des amendes (parfois en nature) à la correction.

Solutions antérieures

- La circulation dans la Réserve était interdite aux personnes étrangères ; la propriété de la Réserve de l'INEAC était reconnue par tous. Les contrevenants faisaient même la prison. Aujourd'hui, l'Etat ne protège plus la propriété privée.
- ♦ Il y a crise des valeurs morales.

Solutions actuelles

- Les réserver et les encadrer toujours dans la Réserve car la délocalisation dans les conditions actuelles est inappropriée.
- Renforcer l'application de la loi (foncière et code forestier).

2.VILLAGES DANS L'AIRE CENTRALE CAS DE MBONDO ET MANZAO

Chasseurs, descendants des ex ayant-droits, ils se sont installés dans la Réserve pour en tirer le maximum de forêt.

- Solution antérieure : Déguerpissement de la zone centrale avec des mesures d'encadrement continues.

En prenant des précautions pour que les futurs éventuels villages illicites puissent être contrecarrés des installations.

3.SCIAGES ILLEGAUX

La recherche de revenu et la cupidité poussent les gens à se lancer dans le sciage illégal. Ceci est encouragé par un manque criant de volonté politique.

Acteurs concernés :

- Exploitants illégaux
- Ex ayant droits
- Autorités à tous les niveaux
- Agents

Solutions antérieures :

- ♦ Surveillance continue et efficace avec des équipes conjointes.

Solutions actuelles

- ♦ Revenir à la surveillance continue et efficace avec des équipes conjointes en associant même les concessionnaires voisins.
- ♦ Garantir un salaire aux agents de l'INERA, du MAB et même chez les concessionnaires voisins.

- ♦ Visualiser la matérialisation des limites particulièrement dans les zones sensibles.

4. CARBONISATION

Problématique

Suite à la misère et au manque d'emploi stable, la population tend à vivre le jour au jour ; d'où l'on se lance dans la carbonisation. Ceci est aussi encouragé par un marché garanti par le besoin d'énergie dans les centres urbains.

Réchaud $\longleftrightarrow$ SNEL $\longleftrightarrow$

- Conséquences : - Destruction de la forêt
- Réchauffement de l'atmosphère
 - Erosion
 - Perturbation climatique
 - etc.

Acteurs concernés

- Planteurs
- Villageois des périphéries de la Réserve
- Agents INERA et MAB
- Autorités à tous les niveaux

Solutions antérieures

- Destruction des fours montés
- Récupération par l'INERA et MAB du charbon cuit
- Arrestation des inciviques

Solutions actuelles

- Volonté politique pour mettre les agents à l'aise dans leurs maisons et au travail
- Reprendre les actions antérieures mais avec des équipes mixtes
INERA – MAB – CONCESSIONNAIRES VOISINS, particulièrement pour les patrouillés ;
- Accompagner les paysans.

5. AGRICULTURE SUR BRULIS

Problématique

Le paysan estimant que sa terre produit moins pour avoir été souvent exploité, cherche en forêt une terre avec une meilleure fertilité potentielle. La matière organique à manipuler étant plus important, le paysan se livre à l'incinération.

Acteurs concernés

- Agents
- Exploitants
- Villageois
- Autorités

Solutions antérieures

- Application des textes
- Limitation des cultures pratiquées dans la Réserve (caféier, cacaoyer, bananier) ceci se faisant sans incinération.

Solutions actuelles

- Interdire les nouvelles friches
- Encadrer les paysans et les recaser dans des sites précis
- Apprendre aux paysans à utiliser de façon plus rationnelle leurs terres.

Pour toutes les menaces, il y a une solution commune : l'éducation mésologique à tous les niveaux de la population.

Enfin, la commission estime qu'il faudrait, pour des raisons d'efficacité, d'éliminer le bicephalisme en ce qui concerne la propriété de la Réserve.

Forces et opportunités, de la réserve de luki

- Forces** :
- Grande diversité d'espèces végétales et animales ;
 - Meilleure situation géographique au Pays ;
 - Recherches sylvicoles ;
 - Modèle de la forêt du Mayumbe.

- OPPORTUNITES** :
- Relance de la recherche
 - Développement à l'éco-tourisme
 - Atout pour un test de plan d'aménagement forestier.

C. Analyse des menaces de la Commission 1
1. Agriculture itinérante sur brûlis

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADMINISTRATIVES
- Population ... des villages installés dans la Réserve et celles des alentours - Personnel des institutions œuvrant dans la Réserve	- Appauvrissement de sol - Pollution atmosphérique - Risque d'incendie de la forêt et de cultures - Destruction du couvert végétal et de la chaîne tropicale	- Promouvoir l'Agroforesterie - Améliorer les systèmes de production	- Acquisition d'autres méthodes culturelles ou des nouvelles méthodes	- Interpeller toute personne dont la présence n'est pas autorisée ou justifiée dans la Réserve (renforcer la surveillance). - Sensibilisation de la population sur le bien fondé de la forêt. - Encourager les solutions alternatives de développement au sein de la population riveraine.	- Pour l'INERA et MAB : intensifier le contrôle forestier dans la Réserve et enclaves - Renforcer la surveillance continue dans la Réserve - Autorités politico-administratives, entraîneurs de leur population par des initiatives de développement en dehors de la RBL	- Délimiter des couloirs fixes de champs pour les travailleurs des institutions de la Réserve - Application stricte de sanctions prévues en la matière par le Code forestier



2. Carbonisation

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADM. ET TECHNIQ.
- Population de la Réserve et environnante - Personnel des institutions œuvrant dans la Réserve	- Dégradation d'autres - Destruction de l'habitat pour la faune - Déséquilibre écologique	- Recherche de ressource énergétique de remplacement dans les grandes villes. - Pour les exploitants : promouvoir les activités alternatives au sein des populations cibles	- Trouver des sources de revenu autres que la carbonisation	- Renforcer la surveillance de la Réserve (destruction systématique de four à braise, interpellation et répression de récalcitrants) - Suppression de marché de bois autour de la Réserve.	- Pour INERA et MAB renforcer la surveillance par la formation des équipes mixtes avec les concessionnaires voisins à la Réserve. - Service environnement contrôle administratif étendu des producteurs de charbon - Service judiciaire : interpellation et répression de récalcitrants	- Interdiction de délivrer la licence de fabrication de braise (charbon) à toute personne qui n'a pas de titre de propriété ou d'occupation d'un terrain agricole.

3. Sciages illicites

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADM. ET TECHNIQ.
- Population œuvrant dans la Réserve et - Les scieurs de long	- Déboisement anarchique sans reboisement - Dégénération de la forêt - Déséquilibre écologique	- Programme condamné de reboisement avec implication de la population	- Régénération de la forêt	- Interpeller et réprimer les contrevenants - Renforcer la surveillance	- Pour INERA et MAB renforcer la surveillance par la formation des équipes mixtes avec les concessionnaires voisins à la Réserve. - Service environnement contrôle administratif étendu des exploitants forestiers (scieur de long). - Police et parquet : interpellation et répression de contrevenants conformément au code forestier	- INERA & MAB - Renforcer la surveillance continue. - Appliquer la loi sur l'exploitation forestière

4.2.COMMISSION 2: FAUNE ET PRODUITS NON LIGNEUX

A.COMPOSITION

<u>NOM</u>	<u>COMPOSANTE</u>	<u>FONCTION DANS LA COMMISSION</u>
1. LEMENA	OBSERVATEUR	PRESIDENT
2. KISITA	MAB / LUKI	SECRETAIRE RAPPOEUR
3. DIYAVANGA	INERA / LUKI	MEMBRE
4. OKULLI	AGRIUMBE	MEMBRE
5. MAKILA	COORD. ENVIRON. BOMA	MEMBRE
6. MAZINGA	STAGIAIRE MAB / LUKI	MEMBRE
7. MBADU	SUPERV. ENVIRON. LUKULA	MEMBRE
8. NGWALA	COORD. ENVIRON. BOMA	MEMBRE

B. Menaces traités

1. Braconnage
2. Agriculture itinérante sur brulis, carbonisation et selages illégaux
3. les produits non ligneux
4. BDK
5. Conflits de compétence

1. LE BRACONNAGE

Il est de principe que la chasse est formellement interdite dans la Réserve. Cependant, il est à noter qu'à ce jour la chasse bas son plein dans toute la Réserve, voire même des incursions dans la zone centrale. La vente du gibier étant plus lucrative, toute la population des alentours et même vivant dans la Réserve, se lance à cette activité et cherche plus profondément dans la Réserve, car les animaux se sont raréfiés significativement dans les périphéries.

La chasse est opérée de plusieurs manières : armes à feu, piégeage, voire même la pêche par empoisonnement, etc.. Les animaux sont abattus de jour comme nuits, sans distinction d'âges et de sexes. L'extermination des animaux affecte sérieusement la régénération naturelle des végétaux qui ont une dissémination zoochores.

Causes

- Disponibilité des gibiers dans la Réserve alors qu'ils ont quasiment disparus ailleurs.
- Implication du pouvoir Politico-administrative entraînant la diminution du pouvoir du Gestionnaire de la Réserve.
- Faiblesse de la surveillance continue suite à la corruption des agents des institutions œuvrant dans la Réserve.
- Non application, par les Services de la Sécurité, de la Loi sur la fabrication et la vente d'armes à feu, ainsi que sur le port d'armes.
- La conjoncture (chômage, misère, pauvreté, ...)

Solutions antérieures

- Surveillance continue efficace

Solutions actuelles

- Renforcer la surveillance continue en impliquant Parquet et Police
- Sensibilisation de la population vivant au sein et aux alentours de la Réserve sur le bien fondé de celle-ci.
- Supprimer les points de vente de gibier au tour de la Réserve
- Appliquer les lois sur la fabrication et la vente d'armes à feu, ainsi que sur le port d'arme.
- Appliquer les textes sur la Réglementation de la chasse et de la pêche.

- Création d'emplois ou autres activités alternatives en faveur des populations cibles.
- Amélioration des conditions de vie des agents des institutions vivant dans la Réserve.

Conséquences

- Préservation de la Biodiversité (Zoodiversité préservée et régénération naturelle des végétaux à dissémination zoochores garantie).

Acteurs

- La population (de la Réserve et des alentours)
- Le Gestionnaire de la Réserve
- L'Autorité politico-administrative (lois sur les armes à feu, lourdes taxes sur la vente de gibiers).

Opportunité et force de la Réserve

- Possibilité de réintroduction des espèces disparues (avec création des parcs animaliers).
- Revêtement du Chef de Projet MAB / Luki, gestionnaire responsable de la Réserve, de la qualité d'Officiers de Police Judiciaire (OPJ), les gardes-forestiers étant des Agents de Police Judiciaires (APJ).

2. AGRICULTURE ITINERANTE SUR BRULIS, CARBONISATION ET SCIAGES ILLEGAUX

Ces pratiques détruisent littéralement l'habitat naturel de la faune sauvage. L'agriculture itinérante sur brûlis justifie très souvent la carbonisation, avec qui elle forme le couple le plus dévastateur de la Réserve. Malheureusement encore, ainsi bien pour le cas de l'agriculture sur brûlis que pour la carbonisation, il s'avère que les agents des institutions œuvrant dans la Réserve, voire ces institutions elles-mêmes, s'y adonnent sans retenue.

Les sciages illégaux détruisent aussi l'habitat des animaux, et consistent surtout au sciage de long sous la bénédiction des ex ayant-droits.

Causes

- Manque de sources de revenus pour les institutions œuvrant dans la Réserve
- Conjoncture (sous emploi, chômage, pauvreté, ...)
- Disponibilité des essences dans la Réserve
- Complicité avec l'Autorité politico-administrative et les Services Publics Cibles (Environnement, Police, Territoriale, etc...).

Solutions antérieures

- Localisation fixe de lopins de terre cultivable
- Surveillance continue
- Application de l'agro-sylviculture

Solutions actuelles

- Promouvoir l'agro-sylviculture
- Renforcer la surveillance continue
- Améliorer des conditions de vie des populations vivant au sein et aux alentours de la Réserve
- Affecter l'agro-sylviculture dans les zones les plus dégradées de la Réserve et l'insérer dans le cadre de Reboisement.

Conséquences

Reconstitution de l'habitat de la faune sauvage.

Acteurs

- Population de la Réserve et des alentours
- Institutions œuvrant dans la Réserve
- Le service politico-administratif

Opportunité et force de la Réserve

- Possibilité de repeuplement forestier par le Reboisement et l'agro-sylviculture.

2. LES PRODUITS NON LIGNEUX

Bien qu'actuellement permis par le Nouveau Code Forestier, il faudrait tout de même qu'il y ait contrôle sur l'exploitation de ces produits (ex : écorçage et annelage trop profond détruit l'arbre). La surexploitation de certaines cueillettes ou ramassage (le cenetum, les champignon, les invertébrés, ...) n'est accompagné d'aucun dispositif et compensation ou de remplacement.

Causes

- La pauvreté des populations
- La faiblesse du Gestionnaire dans le contrôle efficace de ces prélèvements.

Solutions antérieures

Les bonnes conditions de vie des populations

Solutions actuelles

- Domestication des espèces sauvages les plus récoltées.
- Renforcement de la surveillance continue

Conséquences

- Préservation de la Biodiversité

Acteurs

- Les populations de la Réserve et des alentours
- Les Institutions œuvrant dans la Réserve.

Opportunité et force de la Réserve

Offre de cadre naturel pour les essais de domestication.

En plus des menaces liées à la Faune, deux autres menaces ont été analysées par la commission. Il s'agit de : - Phénomène « BDK » (Bundu dia Kongo)

- Conflits de compétences avec les Services de l'Environnement local.

3. LE PHENOMENE « B.D.K. » (BUNDU DIA KONGO)

Ce mouvement socio-religieux de l'intégrisme Kongo pose des revendications politiques, avec un regain de violence dans leurs actions. Les adeptes de ce mouvement entravent sérieusement l'action de Gestionnaire dans la protection des Ressources et de l'intégrité de la Réserve. En effet, ce mouvement protège les empiéteurs dans leurs incursions dans la Réserve.

Causes

- Déviation des vraies valeurs morales vers la dépravation
- Faiblesse de l'autorité de l'Etat dans la contrée.

Conséquences

- Sécurité des populations garanties
- Protection des ressources et de l'intégrité de la Réserve.

Acteurs

- La population
- L'autorité politico-administrative.

Opportunité et force de la Réserve

Possibilité de collaboration entre le Gestionnaire et l'autorité politico-administrative.

4. CONFLITS DES COMPETENCES

La Réserve est à cheval entre trois Supervisions de l'Environnement (Seke-Banza, Lukula, Moanda). Il se pose très souvent des conflits de compétence avec les Services de l'Environnement, dans la gestion de la Réserve.

Causes

Manque des textes des références clairs et fixant les prérogatives de chaque institution.

Solution

- Bonne collaboration entre institutions
- dotation d'une personnalité juridique à la Réserve
- Mise en place des textes des références régissant ces institutions.

Acteurs

- Le Gestionnaire de la Réserve (Projet MAB / Luki)
- Services de l'Environnement local
- L'autorité Ministérielle.

Opportunité et force de la Réserve

Possibilité d'une bonne collaboration entre le projet MAB, Gestionnaire de la Réserve, et les Services de l'Environnement local

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Luki étant une Réserve de biosphère il devrait aussi jouer le rôle de développement en accordant l'exploitation de certain de ses ressources par la population pour assurer son bien être. Mais dans tous les cas, ces prélèvements devaient se dérouler dans les normes légaux établis, et sans fortes préjudice à l'équilibre écologique sensé régner dans l'écosystème Luki.

Par ailleurs, les enclaves villageoises faisant partie intégrante de la Réserve, l'exploitation des ressources dans ces terres doit se faire sous le contrôle du MAB, Gestionnaire de la Réserve.

B. Analyse des menaces de la Commission 2
1. Braconnage

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADMINISTRATIVES
- Population de la Réserve et des alentours - Institutions œuvrant dans la Réserve - Autorités politico-administrative et judiciaire	/	/	/	De la Réserve et de la propriété privée voisine à la Réserve. Autorités judiciaires : Veiller à l'application stricte de la loi	/	/
- Population de la Réserve et des alentours, - Institutions œuvrant dans la Réserve - Autorités politico-administratives	- Décimation de la diversité - Ralentissement de la régénération naturelle des forêts suite à la disparition de certains liés à la décimation naturelle de celles-ci	- Promouvoir l'élevage domestique - Promouvoir la domestication des espèces sauvages - Délimitation de parcs animaliers dans la Réserve pour la sauvegarde des espèces les plus menacées.	- Décimation de la biodiversité (animale et végétale) - Raréfaction de protéine animale - Disparition de sous-production d'origine animale d'usage courant	- Renforcer la surveillance continue - Sensibilisation de la population - Sensibilisation des institutions concernées	- Les MAB et INERA assurent la surveillance continue et constatent les dégâts. - Les institutions judiciaires réprimandent les récalcitrants.	- Respecter et renforcer la réglementation sur la chasse - Réglementer la fabrication, la vente et le port d'arme à feu - Imposer des lourdes taxes aux vendeurs de viandes de chasse. - Supprimer les points de vente de gibier dans et autour de la RBL

2. Exploitation des Produits Forestiers Non ligneux

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADM. ET TECHNIQ.
- Population de la Réserve et des alentours	- La surexploitation des certains cueillettes ou ramassages n'est pas accompagné d'un dispositif de compensation ou de remplacement ; ce qui trouble l'équilibre écologique	- Domestication des certaines espèces les plus récoltés et renforcer la surveillance continue Sensibiliser la population cible sur la domestication des espèces les plus rencontrées	- Amélioration des conditions de vie de la population.	- Renforcer la surveillance - Mener des actions commentaires de développement	- Institution œuvrant dans la Réserve	- Renforcer la surveillance continue

4.3.COMMISSION 3:POPULATION ET CONDITIONS DE VIE

A. PARTICIPANTS :

PRESIDENT:	MAKONGOTE MISIPOL	Ex. Resp.	MAB/Luki	MAB/LUKI
SECRETAIRE RAPporteur:	N'LANDU PANZU	Chargé des travaux Forestiers	MAB/LUKI	
MEMBRE	:KAZINGA NGANDO	Superviseur ECN/Seke-Banza	ECN	
MEMBRE	:KITANTU KEBOLO	Superviseur ECN/Lukula	ECN	
MEMBRE	:N'LANDU NSUELA	Chef de Bureau Adm. et Fin.	INERA	
MEMBRE	:MBUKU KINANGU	Chef du Personnel	AGRIUMBE	
MEMBRE	:LUMBA MABIALA	Agronome	Brigade/SNR/Km28	

B. MENACES TRAITÉS

1. Villages illicites
2. Ex-ayants-droits
3. Méayers
4. Salaires et conditions de vie
5. Phénomène B.D.K.
6. Conflits de compétence

1.VILLAGES ILLICITES

Problématiques

- Explosion démographique dans le Bas-Fleuve ;
- Manque d'emplois ou d'emplois bien rémunérés ;
- Manque de terres fertiles à cause des grandes concessions occupant les terres des autochtones ;
- Les conflits fonciers et claniques ;
- Le manque d'entretien des routes de dessertes agricoles.

Acteurs concernés

- Les ex-ayant-droits ;
- Les anciens travailleurs des méayers (colons belges)
- Les tout venants.

Solutions antérieures

- Tentatives de déguerpissement qui avaient échoué à cause de manque d'appui de l'autorité politico-administrative

Solutions actuelles

- Rétrocession d'une partie de terre aux autochtones par les concessionnaires ;
- Entretien des routes de desserte agricole.
- Délogement des villages dans les zones sensibles avec l'intervention de l'autorité politico-administrative.
- Tenir compte des réclamations des ex-ayants-droits en acceptant de leur ajouter des superficies de terre.
- Recaser les villages illicites situés dans les zones sensibles.
- Réouverture des limites internes et externes de la Réserve.

2. Ex-AYANT-DROITS

Problématiques

- Explosion démographique dans les enclaves d'où ils réclament la rétrocession ;
- Insuffisance des terres fertiles dans les enclaves ;
- Besoin d'argent : ils peuvent revendre une partie de leur terre une fois la rétrocession acquise ;
- Souci d'augmenter la production avec des nouvelles superficies supposées fertiles ;

Acteurs concernés

Les ex-ayant-droits soutenus par certaines autorités politico-Administratives.

Solutions antérieures

L'Etat a toujours refusé de rétrocéder parce que c'est son bien qu'il a acquis aux prix d'argent.

Solutions actuelles

- Tenir compte des revendications des ex-ayants-droits en leur augmentant les surfaces des terres cultivables ;
- Distribuer aux populations des enclaves des semences améliorées ;
- Encourager les populations à l'agroforesterie ;
- Associer les populations aux prises de décisions relatives à la gestion de la Réserve.

3. METAYERS

Problématiques

- Le métayer devient propriétaire des terres et en fait l'utilisation comme il l'entend.

Acteurs concernés

Les métayers vendent les portions de terre avec la complicité des villageois et parfois certaines autorités.

Solutions antérieures

- Signature des contrats avec l'Etat Congolais. L'Etat exigeait certaines redevances forestières, mais aujourd'hui il n'y a plus de rapport entre ces métayers et l'administration faute de suivie et d'encadrement. Chez les planteurs certains contrats non conformes ont été récupérés.

Solutions actuelles

- Réglementer cette activité en signant d'autres contrats plus précis ;
- Recenser tous les anciens métayers et résilier les contrats avec eux ;
- Pour les planteurs (toutes catégories confondues) les recenser et évaluer le volume d'activités de tout un chacun ;
- Ceux qui ont des grandes superficies de cultures pérennes seront désormais comme nouveaux métayers.

4.SALAIRES ET CONDITIONS DE VIES

Salaires

- Le salaire n'est plus à mesure de satisfaire aux besoins élémentaires des agents et comme pour les autres aussi. C'est pourquoi, l'agent s'adonne aux travaux de champ pour faire face à la survie, aux problèmes de santé et de scolarité des enfants.
- Ces mauvais traitements salariales ont affecté les consciences des acteurs appelés à défendre la Réserve au point qu'ils se laissent corrompre par les destructeurs.

Solutions antérieures

Dans le passé, les salaires étaient consistants. Les soins de santé étaient assurés aux agents et les conditions de travail étaient bonnes.

Solutions actuelles

- Améliorer les salaires en prenant en compte les réalités actuelles de la vie au Congo ;
- Améliorer les conditions de vie et de travail et des agents ;
- Rajeunir et augmenter les effectifs des agents ;
- Former et recycler les compétences ;
- Motiver les agents par l'octroi des primes spéciales ;
- L'éco-tourisme ;
- L'appui financier du WWF ;
- Avoir une autorisation officielle de l'autorité pour le prélèvement de bois dans la Réserve pour notre fin ;
- Que l'autorité accorde un quota périodique aux institutions gestionnaires de la Réserve sur le Prélèvement de bois dans la Réserve.

5.PHENOMENE BDK

- Une menace dans le cas où le B.D.K. ne laisse pas les services compétents de l'Etat de protéger cette Réserve ;
- Un rapport doit être fait à qui de droit pour la sécurisation des agents placés pour la gestion de la Réserve.

6.CONFLITS DES COMPETENCES

Problématiques :

Le conflit de compétence entre divers services de l'Environnement entraîne une mésentente entre agent d'un même service pourtant appelé à travailler dans la complémentarité. Ces mésententes ont un impact négatif dans la bonne gestion de la Réserve.

Acteurs :

Service MAB, Supervision et Coordination

Solutions

Franche collaboration entre les divers services impliqués dans la gestion de la Réserve.

Forces et opportunités de la réserve de lutte

Les parties Nord-Est et Est-Sud de la Réserve sont très sérieusement entamées. Beaucoup d'espèces tendent à disparaître ou se raréfient déjà.

Cependant, dans sa partie Nord-Sud et Sud-Ouest il reste encore quelque chose qu'on peut sauver cela exige alors une urgence et des gros moyens humains, financiers et logistiques dans le cas contraire, il n'y y aura plus rien les 3 ou 4 ans qui suivent.

C. Analyse des menaces de la commission 3

I. Villages illicites et campement dans la zone centrale et Périphérique

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADM. ET TECHNIQ.
- Descendants de ex-ayant droits coutumiers et population immigrée	- Ignorance de la loi foncière - Exploitation de ressources naturelles anarchiques de la Réserve - Déséquilibres écologiques	- Conscientisation de la population sur les méfaits écologiques sur les activités dans la Réserve - Vulgarisation de la loi foncière - Entretien et réouverture des limites de la Réserve	- Diminution des activités destructrices des ressources forestières (régénération de ressources) - Gestion totale de la Réserve et récupération de terre de la Réserve de mains des occupants illicites.	- Déguerpissement des villages illicites de la Réserve.	Cours et Tribunaux. MAB et INERA	- Déguerpissement des villages illicites.

2. Métayage

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADM. ET TECHNIQ.
- Le métayer - Autorités administratives	- Occupation illicite de terre de la Réserve - Exploitation irrégulière de la terre de la Réserve	- Déguerpissement de métayers substitués en ayant droits - renouvellement des contrats à ceux qui sont dans la légalité	- Récupération par la Réserve de ses terres jadis occupées par les métayers.	- Résilier tous les anciens contrats et en signer d'autres s'il y a lieu. - Recenser et évaluer le volume d'activités de tout un chacun.	MAB et INERA - Elaborer les nouveaux avec des nouvelles orientations.	- Cartographier les superficies à octroyer aux nouveaux métayers.

3. Ex Ayants Droits

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADM. ET TECHNIQUES
- Ex-Ayants droits - Autorités politico-administratives	- Favorisent la dégradation des ressources de leurs terres d'origine - Favorisent l'établissement des villages illicites dans la réserve - Réclament la rétrocession de leurs terres.	- Augmenter les superficies de enclaves en fonction de la population de la population - Encadrement de population de l'enclave pour une bonne utilisation de leurs ressources naturelles - Education mésologique	- Restauration des zones dégradées des enclaves par le reboisement communautaire	- Connaître les vrais ex-ayants droits au regard des documents des enquêtes de vacances.	INERA et MAB	

4. Conflits de compétence

ACTEURS CONCERNES	PROBLEMATIQUE	PISTES DE SOLUTION DURABLE	IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LES POPULATIONS	ACTIONS ET STRATEGIES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES A JOUER	MESURES JURIDICO-ADM. ET TECHNIQ.
- Population œuvrant dans la Réserve - INERA et MAB - Administration forestière locale (Environnement)	- L'absence d'une législation claire de gestion de la Réserve déterminant les compétences de chaque service engendre le conflit	- Elaboration de texte clair de gestion - Dotation d'une personnalité juridique à la Réserve - Sensibilisation des institutions sur la conservation et l'intégrité de la Réserve	- La lourdeur dans la gestion entraîne la lenteur de l'intervention contre la destruction de la Réserve	Harmonisation de textes clairs de gestion	Institution œuvrant dans la Réserve et administration forestière locale pour l'application de textes - Institution judiciaire pour veiller à l'observance et au respect des textes légaux. - L'autorité ministérielle de l'environnement pour l'élaboration de textes	Créer un cadre juridico-institutionnel clair pour la gestion de la Réserve

ANNEXES.

1. PARTICIPANTION

INERA : 3 personnes

MAB : 3 personnes

AGRIUMBE : 3 personnes

BRIGADE km 28 : 2 personnes

Inspections de l'environnement :

- **Boma** : 2 personnes
- **Seke-Banza** : 2 personnes
- **Lukula** : 2 personnes

ONG locales : 2 personnes

Observateurs : 2 personnes

- **M. Lemena**
- **M. Makongote**

2. PROGRAMME ET HORAIRE DE TRAVAUX

Date	: 31 Janvier 2005
Lieu	: Salle de formation du PDRM/Boma
9 heures	: Prière et bienvenue
9 heures 10	: Présentation du projet WWF et Objectifs de l'atelier
9 heures 25	: Auto-présentation des participants
9 heures 30	: Remise des réflexions par les parties prenantes
9 heures 35	: Répartition des participants en commissions
9 heures 40	: Pause café
10 heures	: Travaux en commissions
13 heures	: Plénière
15 heures 30	: Fin de travaux
16 heures	: Retour des participants